Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses

Band: 116 (1990)

Heft: 24

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition N° (Retrait de la documentation)
Commune de Monthey/VS	Centre scolaire, locaux pour le service du feu et restructuration urbaine à Monthey, CP	Architectes domiciliés ou établis en Valais, architectes originaires du Valais établis en Suisse, architectes inscrits au REG A ou B, originaires ou domiciliés dans les cantons de Vaud, Genève, Fribourg, Neuchâtel, du Jura et du Tessin	Novembre 90 13/90 (juillet 90) B 10
Chemins de fer fédéraux CFF	Concours du pont de Zurich-Wipkingen, invitation aux candidatures	Architectes disposant d'une expérience dans le domaine de l'urbanisation et du génie civil. Qualification préalable	(16 nov. 90)
Commune de Brigue- Glis/VS	Extension de l'école pri- maire et salle de gymnasti- que, CP	Architectes établis en Haut-Valais ou originaires de cette région (REG A ou B, registre professionnel valaisan, dipl. EPF ou ETS)	
Municipalité de Porrentruy/JU	Ensemble de logements à loyers modérés «Les Plan- chettes», CP	Architectes inscrits au Registre professionnel canto- nal, architectes domiciliés ou établis dans le Jura des 7 districts ou à Bienne, inscrits au REG A ou B, ou di- plômés EPF avant le ler janvier 1989, architectes d'origine jurassienne établis ou domiciliés hors du canton et inscrits au REG A ou diplômés des Hautes Ecoles avant le ler janvier 1989	26 nov. 90 (15 juil. 90)
Società di Banca Svizzera	Stabile amministrativo del- la SBS a Pazzallo TI, CP	Aperto agli iscritti all'OTIA o alla SIA, ramo architettura, aventi domicilio fiscale nel Cantone Ticino al momento dell'iscrizione al concorso; architetti attinenti del Cantone Ticino o domiciliati in Mesolcina che, pur non essendo iscritti all'OTIA, perchè domiciliati fuori cantone, possiedono i requisiti professionali che ne permettono l'iscrizione	3 dic. 90 (29 giugno 90)
Ville de Lausanne - Direction des travaux et Direction des écoles	Bâtiment scolaire à L'Hermitage, CP	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois, domiciliés ou établis dans le canton de Vaud ainsi que les architectes originaires du canton	3 déc. 90 13/90 (dès le B 10 15 juin 90)
République et canton de Neuchâtel	Centre d'entretien de la RN5, expertise autos et ga- rage de l'Etat, Boudry, CP	Architectes établis ou domiciliés dans le canton, inscrits au Registre neuchâtelois des architectes avant le 1er janvier 1990, architectes originaires du canton inscrits au REG A ou B avant le 1er janvier 1990	12 déc. 90 19/90 (dès le B 15 3 sept. 90)
Commune de Châtel- Saint-Denis/FR	Aménagement d'un centre aux Paccots, CI	Urbanistes, architectes, architectes-paysagistes éta- blis ou domiciliés en Suisse et urbanistes, archi- tectes, architectes-paysagistes suisses établis à l'étranger	21 déc. 90 12/90 (3 août 90) B 99
Département des travaux publics du canton de Lucerne	Clinique psychiatrique à l'hôpital cantonal, Lucerne, CP	Architectes domiciliés ou établis dans le canton de Lucerne au moins depuis le 1er janvier 1989 ou origi- naires de ce canton	21 déc. 90
Commune de Chalais/VS	Centre scolaire à Vercorin, CP	Architectes établis en Valais depuis le 1et janvier 1990 et architectes valaisans établis en Suisse, inscrits au Registre valaisan des architectes, au REG A ou B, dipl. EPF, ETS ou EAUG ou titulaires d'une formation équivalente	15 mars 91 23/90 B 9
Commune de Therwil/BL	Quartier Baselstrasse, CP	Architectes domiciliés ou établis dans le district d'Arlesheim ou originaires de la commune de Therwil	11 janvier 91 (31 août 90)
Bruno Piatti SA, Dietlikon/ZH	La nouvelle cuisine, CP	Professionnels et étudiants domiciliés en Suisse avant le 1er janvier 1990	15 janv. 91

Ville de Vevey	Création d'un complexe hôtelier, récréatif et cul- turel, CP	Architectes reconnus par le Conseil d'Etat vaudois domiciliés ou établis dans le canton de Vaud avant le 1er janvier 1990 ou originaires de celui-ci	18 janv. 91 (pas de délai d'inscription)	8/90 B 54
Maison Caodura Vicenza (I), ville de Vicenza	Prix «Andrea Palladio»	Architectes et ingénieurs de tous pays de moins de 40 ans au 1 ^{er} janvier 1991	31 janv. 91	ij
République et canton du Jura	Centre d'enseignement professionnel, industriel et artisanal, Delémont, CP	Architectes inscrits au Registre professionnel canto- nal, architectes d'origine jurassienne établis ou do- miciliés hors du canton avant le ler janvier 1990, diplômés des Hautes Ecoles ou inscrits au REG A ou B; membres de la section jurassienne de la SIA	1 ^{er} fév. 91 (14 sept. 90)	15-16, 90 B 123
Départe <mark>m</mark> ent cantonal des bâ <mark>t</mark> iments, Fribourg	Aménagement de la pati- noire et projet de deux sal- les omnisports, Saint-Léo- nard, Fribourg, CI+CP	Architectes domiciliés ou établis dans le canton de Fribourg, architectes originaires de ce canton, autorisés à pratiquer au moins depuis le 1er juin 1990 + 6 bureaux invités	8 fév. 91 (14 sept. 90)	17/90 B 131
Direction des constructions publiques du canton de Zurich	Ecole supérieure de com- merce et d'administration, Winterthour, CP	Architectes domiciliés ou établis dans le canton de Zurich au moins depuis le ler janvier 1988 ou originaires de ce canton		
Canton de Schaffhouse	Clinique psychiatrique à Breitenau/SH, CP	Architectes domiciliés ou établis dans le canton de Schaffhouse au moins depuis le ler janvier 1989 ou originaires de ce canton	18 fév. 91 (dès le 13 août 90)	
Fondation «Im Grüene», Rüschlikon/ZH	Hôtel, CP	Architectes domiciliés ou établis en Suisse ou au Liechtenstein avant le ler janvier 1990	ler mars 91	
CFF, direction du IIIe arrondissement, commune de Turgi	Emprise de la gare de Turgi, CP/CI	Architectes établis ou domiciliés dans le canton d'Argovie avant le 1er janvier 1990 ou architectes ori- ginaires du canton	15 mars 91 (3 sept. – 28 sept. 90)	
Europan-Suisse	Concours d'architecture public au niveau européen, CI	Architectes âgés de 40 ans au plus, domiciliés en Suisse ou dans un autre pays membre Europan, dipl. EPF, EAUG ou ETS, ou inscrits au REG A ou B	18 mars 91 (31 déc. 90)	21/90 B 183
Direction des travaux publics du canton de Berne	Rénovation du domaine agricole de Bellelay, CP	Architectes exerçant dans les districts de Bienne, Courtelary, Moutier et La Neuveville avant le ler jan- vier 1990 ainsi que quelques spécialistes invités		19/90 B 151
Commune de Zoug	Logements pour person- nes âgées et logements fa- miliaux, Zoug, CP	Spécialistes domiciliés ou établis dans le canton de Zoug depuis le 1er janvier 1990, ou originaires de ce canton)
Guin/FR	Cycle d'orientation, Guin/FR, CP	Architectes originaires du canton de Fribourg ainsi que ceux domiciliés ou établis dans le canton avant le ler janvier 1990		
Ville de Samarcande (URSS)	Revitalisation de Samar- cande, Centre culturel Ulugh Beg	Architectes ou urbanistes autorisés à exercer dans leur pays, équipes dirigées par un architecte ou un urbaniste autorisé		21/90 B 183
Commune de Beringen, Schaffhouse	Extension des écoles sur le Zimmerberg, CP	Architectes domiciliés ou établis dans le canton de Schaffhouse au moins depuis le le janvier 1988 ou originaires de ce canton	(dès le 3 août 90)	i.
GEP Gesellschaft ehemaliger Studierender der ETH Zürich	Fontaine sur la terrasse de l'EPFZ, Zurich, CI	Etudiants, assistants et enseignants de l'EPFZ, de l'Université et de la Schule für Gestaltung, Zurich		, e id
Municipalité Tinnsbruck (A)	Stade du Bergisel, CI	Concours international d'idées (voir <i>Schweizer Ingenieur und Architekt</i> , N° 41 du 11 octobre 1990, p. 1179)	3 juin 91 (14 nov. 90)	

Nouveau dans cette liste

Lycée cantonal de Porrentruy/JU CP

«Pendule de Foucault», Architectes inscrits au registre professionnel canto- 22 avril 91 nal, architectes membres de la section jurassienne de (23 nov. 90) la SIA, architectes d'origine jurassienne, établis ou domiciliés hors du canton avant le 1.1.1990, diplômés des Hautes Ecoles ou inscrits au REG A ou B, anciens élèves ayant obtenu une maturité au lycée cantonal de Porrentruy, établis ou domiciliés à l'extérieur du canton, diplômés des Hautes Ecoles ou inscrits au REG A ou B

24/90 B 207

Exposition

Société suisse des fabricants de ciment, chaux et gypse

Prix d'Architecture Béton EPFL, Ecublens, hall devant l'auditoire CO2 du 19 au 30 novembre

12/90

B 99

Note

Cette rubrique, préparée en collaboration avec Schweizer Ingenieur und Architekt (SI+A), organe officiel en langue allemande de la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours organisés selon les normes SIA 152 ou UIA ainsi que des expositions y relatives. Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement à la rédaction de SI+A, tél. 01/2015536.

Carnet des concours

«Pendule de Foucault», concours d'architecture

Ouverture

Le Lycée cantonal de Porrentruy ouvre sous l'égide du Département de l'éducation et des affaires sociales du canton du Jura un concours de projet d'architecture pour la construction d'un pavillon destiné à abriter un pendule de Foucault dans la cour du Lycée cantonal à Porrentruy.

Pour marquer l'événement que constitue le 400e anniversaire de la fondation de l'ancien Collège des Jésuites, le Lycée cantonal de Porrentruy projette la construction d'un pendule de Foucault dans la cour dite «du Séminaire», abrité des intempéries par un petit édifice en forme de tour: le «pavillon».

Participation

Le concours est ouvert aux architectes inscrits au registre professionnel cantonal, aux architectes membres de la section jurassienne de la SIA, aux architectes d'origine jurassienne, établis ou domiciliés hors du canton avant le ler janvier 1990, diplômés des Hautes Ecoles ou inscrits au REG A ou B, et aux anciens élèves ayant obtenu une maturité au Lycée cantonal de Porrentruy, établis ou domiciliés à l'extérieur du canton. diplômés des Hautes Ecoles ou inscrits au REG A ou B.

M. Laurent Theurillat, architecte cantonal, président; MM. Carl Fingerhut, architecte cantonal, Bâle; Pierre Zoelly, architecte, Zurich; Bernard Bédat, directeur du Lycée: Mme Eliane Chytil, conseillère com-Porrentruy. munale, pléants: MM. François Laville, conseiller communal, Porrentruy; Berry Luscher, ancien architecte cantonal, Porrentruy. Experts: MM. Oscar Wiggli, sculpteur, Muriaux; Jean Chevalier, physicien.

Inscription

Secrétariat du Lycée cantonal, place Blarer-de-Wartensee 2, 2900 Porrentruy.

Calendrier

Retrait des documents: jusqu'au 23 novembre 1990. Remise des projets: lundi 22 avril 1991.

Exposition itinérante du Prix d'Architecture Béton

Une exposition itinérante, présentant les réalisations des trois lauréats et des cinq «mentions spéciales» désignés pour ce prix, s'est déjà arrêtée aux écoles d'ingénieurs de Genève, Bâle et Berthoud 1.

Ses prochaines étapes seront: - du 22 octobre au 2 no-

vembre: Zentralschweizerisches Technikum à Lucerne

Voir IAS 12/90, p. B 99.

- du 5 au 16 novembre: EPFZ Hönggerberg, foyer devant l'auditoire HIL-E3
- du 19 au 30 novembre: EPFL Ecublens, hall devant l'auditoire CO2.

Pour tout complément d'information, on peut s'adresser à: Société suisse des fabricants de ciment, chaux et gypse, Talstrasse 83, 8001 Zurich, tél. 01/ 2115570.

Actualité

Recherche en énergie dans le bâtiment

Un séminaire à Zurich, les 5 et 6 septembre dernier

Cette importante manifestation, patronnée par l'Office fédéral de l'énergie, avec l'appui du NEFF, du LFEM et de l'EPFZ, était organisée par le groupe KWH du Laboratoire fédéral d'essai des matériaux LFEM/EMPA, de Dübendorf, sous la conduite de M. Zimmermann.

Plus de 200 participants s'y étaient annoncés et l'on peut penser que l'essentiel des conversations a porté sur les votations sur l'énergie, tant il est vrai que le «potentiel de mandats d'études » des initiatives et de l'article constitutionnel est loin d'être négligeable!

Parmi les constatations les plus frappantes qu'on a pu faire à cette occasion, on relèvera que, une fois de plus, on n'aborde toujours pas la question de la «masse» de la construction on n'y fait même pas allusion. Les organisateurs ont certainement dû s'en rendre compte quand ils ont entendu Paul Bossert s'exprimer sur le « mythe » de la superisolation, qu'il dénonce depuis bientôt quinze

Il est impossible de résumer ici les quelque 50 exposés faits en parallèle, dans trois sessions différentes.

Relevons les contributions les plus importantes:

- les résultats de l'important

- programme d'économies d'énergie dans les écoles, sous la direction de Bruno Wick:
- la présentation du programme d'impulsion RAVEL de recherches en économies d'électricité, dont le responsable pour la Suisse romande est Charles Weinmann;
- la présentation d'une étude d'économies d'électricité dans des bâtiments administratifs;
- le dossier des fameux logements collectifs de Préverenges.

Pour les nouveautés, signalons:

- l'isolation transparente
- les «bilans écologiques» des matériaux d'isolation et des maisons à basse consommation d'énergie
- la redécouverte du «moteur Sterling»
- de nouvelles conceptions pour les installations de ventilation
- la prise en compte des odeurs dans les immeubles de bureaux

- la perméabilité à l'air des constructions en bois
- l'importance de l'éclairage naturel, par exemple par la façade nord.

Nous citerons, pour terminer, quelques remarques qui le méritent: «[...] le concept le plus innovant [consiste à] remplacer l'énergie par de l'information [...]»; «[...] dans un immeuble, la marge entre la consommation minimale d'un appartement et la consommation maximale est de l à 10 [...]»; «d'une façon générale, le rapport entre le taux de renouvellement d'air minimal pour les appartements et le taux maximal serait de l à 1200 [...]»

En conclusion, on peut une fois de plus féliciter les organisateurs pour l'excellent travail accompli, qui montre bien le niveau de connaissance de toutes les énergies, et les distances qui restent à parcourir pour pouvoir parler de généralisation

Olivier Barde

cer à être présent à Séville. Mais les délais courent!

Les mœurs des pays récemment libérés du joug communiste s'approchent peut-être de celles qui ont cours dans les pays démocratiques. Mais toute ressemblance avec des circonstances ayant entouré le choix d'un autre pavillon d'exposition ne pourrait être que fortuite.

(pbos, selon une interview publiée dans la presse hongroise.)

P.-S.: Aux dernières nouvelles, la Hongrie présentera à Séville un projet de... I. Makovecz. Comme la Hongrie nourrit l'ambition d'organiser, conjointement avec l'Autriche, l'exposition de 1995 à Vienne et à Budapest – villes distantes de 250 km à peine –, sa présence à Séville est essentielle. Que les souvenirs de la monarchie sont doux...

pbos

EPFL

L'architecture islamique en Iran et au Turkestan

Exposition du Département d'architecture de l'EPFL

Du 21 novembre au 6 décembre 1990, Eglise-Anglaise 12, Lausanne

On ne peut appliquer aux villes islamiques de l'Iran et du Turkestan une définition occidentale de la configuration urbaine, car les éléments formels qui s'y répètent à l'infini, variant dans le degré d'anonymat ou de monumentalité, permettent différentes interprétations, aussi bien dans la forme que dans le contenu.

L'exposition de Klaus Herdeg, de la Columbia University à New York, que le Département d'architecture de l'EPFL va présenter prochainement sous le titre «Structure formelle de l'architecture islamique en Iran et au Turkestan», s'attache à explorer les cités de ces deux régions étroitement liées sur le plan historique et géographique.

Tant les villes que les édifices sont comparés entre l'une et l'autre région quant à leurs dimensions, leur organisation et leurs fonctions passées ou présentes, pour souligner la stabilité de certaines structures formelles et mettre ainsi en lumière l'étonnante continuité qui imprègne la vie et l'architecture de ces villes.

Heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 8 à 19 heures.



Ispahan, Iran: le Grand Bazar à la recherche de son chemin à travers les caravansérails, les mosquées et la structure urbaine. (Photo Klaus Herdeg.)



Ispahan, Iran: Meiden-i-Shah.

(Photo Klaus Herdeg.)

Aquanova: la plus grande fontaine du monde?

Dix mille jets d'eau, dix-huit mille projecteurs, plus de 4 km au total de longueur de cascade, voilà la fontaine imaginée par le patron d'une société de Lucens, et un ingénieur-architecte d'Annecy.

De forme elliptique, le bassin a 270 m de longueur et 230 m de largeur. L'ensemble couvre 50 000 m² alors que le volume d'eau est d'environ 38 millions de litres. Le débit total des 10 000 jets d'eau et des innombrables cascades est proche de 2 350 000 litres à la minute!

Dans le projet initial, il est prévu d'intégrer aux jeux d'eau, sans rompre l'élégance architecturale de l'ensemble, un casino, un bar-club, un nightclub, trois restaurants, deux hôtels de 120 chambres, une salle d'exposition et un théâtre extérieur de 2700 places.

La visite de ce palais des mille et une nuits se ferait par 25 bateaux-mouches pénétrant jusque dans les quatre grottes situées sous les bassins centraux. Des jets et des jeux d'eau de toutes les formes et de toutes les couleurs, de l'eau dansante qui remonte les cascades, tout cet ensemble mouvant sera hautement informatisé et son cerveau se trouvera à 50 m de hauteur, dans un géode géant dominant les bassins.

Quant au prix de cette merveille, ses auteurs restent réservés: les aménagements sont possibles au gré du preneur et celuici n'est pas encore trouvé. A bon entendeur...

«Papiliorama» hongrois?

Pour la création du pavillon hongrois à l'Exposition universelle de Séville, il avait d'abord été question de confier un mandat à l'architecte Imre Makovecz; finalement, un concours a été ouvert, auquel Makovecz n'a pas participé.

Non sans difficulté, le jury a fait son choix et a retenu, parmi plus de cinquante projets présentés, celui d'Istvàn Janàky, proposant une volière à papillons.

Cependant, le gouvernement devait remercier Istvàn Janàky et renoncer à son projet de « papiliorama», estimant peut-être que cela n'était pas suffisamment représentatif de la spécificité nationale. Imre Makovecz a été sollicité pour présenter un projet, mais a refusé, se conformant ainsi aux directives de la Fédération des architectes hongrois, qui a invité ses membres à ne pas participer à des actions qui remettraient en question un projet primé dans le cadre d'un concours d'architecture.

Si tous les architectes hongrois se plient à cette règle, il ne resterait plus maintenant au gouvernement qu'à s'adresser à un architecte étranger ou à renon-